

**DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
COMMUNE DE WICKERSCHWIHR**

Mairie de WICKERSCHWIHR  
37 Grand'Rue - 68320 - WICKERSCHWIHR

**ARRÊTÉ N°3/2026  
METTANT A JOUR les annexes du Plan Local  
d'Urbanisme**

**Le Maire,**

**VU** le Code de l'Urbanisme, notamment les articles R.151-51, R.151-52 al. 16 et 18 et R.153-18 ;

**VU** le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Wickerschwihr, approuvé par délibération le 27 octobre 2015 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal du 25 novembre 2024 soumettant tous les travaux de clôture à un dépôt de déclaration préalable en mairie ;

**VU** la délibération du Conseil municipal du 25 novembre 2024 instaurant l'obligation du dépôt de permis de démolir sur tout le territoire communal, afin de maîtriser la qualité du paysage urbain ;

**VU** les pièces du dossier ci-annexées ;

**Considérant** que la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme est requise pour intégrer les périmètres à l'intérieur desquels, en application du d de l'article R. \* 421-12, les clôtures sont soumises à déclaration préalable ;

**Considérant** que la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme est requise pour intégrer les périmètres à l'intérieur desquels, en application de l'article R. \* 421-27, le permis de démolir a été institué.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** Le Plan Local d'Urbanisme est mis à jour à la date du présent arrêté afin d'y annexer :

- la délibération du Conseil municipal du 25 novembre 2024 soumettant tous les travaux de clôture à un dépôt de déclaration préalable en mairie ;
- la délibération du Conseil municipal du 25 novembre 2024 instaurant l'obligation du dépôt de permis de démolir sur tout le territoire communal, afin de maîtriser la qualité du paysage urbain.

**ARTICLE 2 :** Le plan local d'urbanisme mis à jour est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier est consultable sur le site internet de la commune.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté fera l'objet d'un **affichage pendant une durée d'un mois** en mairie et sera publié sur le portail national de l'urbanisme.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Maire de la Commune de Wickerschwihr, est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera transmise à :

- à la Préfecture du Haut-Rhin.

Fait à WICKERSCHWIHR le 27 janvier 2026

Le Maire :  
Richard LEY

